

■ **Coelho Teixeira Castro Antonio**, à Lausanne, CH-550-1013250-2, exploitation d'une salle de billard et d'un bar à l'enseigne 'Europa Club' (FOSC du 04.09.2000, p. 6028). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 4 avril 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 4792 du 03.05.2005
(02829740 / CH-550.1.013.250-2)